



# Lettre d'information

## Le mot de la Présidente de la SAEM

### Sommaire :

- Le mot de la Présidente
- Recherche gardien désespérément !
- Projet de compostage
- Stop aux barbecues



Nicole LAMOTH  
Présidente de la SAEM

Chers locataires,

L'été 2021 nous tend les bras après une longue période de confinement. Espérons que la crise sanitaire soit enfin dernière nous ! Beaucoup attendaient, à juste titre, la levée des restrictions pour se retrouver en famille et profiter du retour du beau temps. Je ne peux m'empêcher de vous y encourager mais aussi de vous rappeler qu'il est important de continuer à être prudent.

J'attire également votre attention à propos des relations de voisinage. **Soyez vous-mêmes des acteurs de la tolérance et du bien vivre ensemble à la Yerroise.** Alors riez, jouez, dinez mais sans importuner votre voisinage ! Rappelons qu'il est interdit de faire des barbecues sur les balcons où dans d'autres lieux que les jardins privatifs. Les barbecues sont très appréciés et j'en comprends la raison. Mais ils sont aussi générateurs de bruits, de fumées et de bien d'autres nuisances.

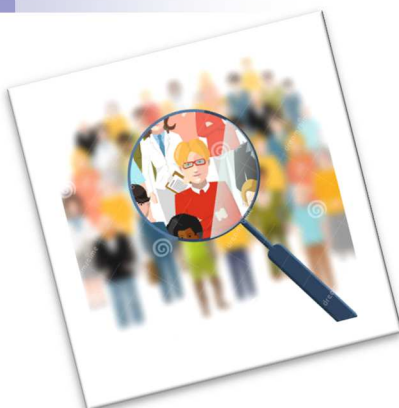
Je compte sur vous !

Malgré les difficultés, l'année 2021 est aussi une année de profonde transformation pour notre organisme. Notamment au travers de la nouvelle politique de proximité que je souhaite développer par le recrutement de deux gardiens d'immeubles et l'ouverture de deux loges dédiées à nos locataires. Les recrutements sont en cours mais s'avèrent plus compliqués que nous l'espérons. Là aussi, j'espère une issue favorable avant la fin d'année. Ne désespérons pas !

D'autant, que de nombreux projets sont prévus comme l'installation de composts à la résidence de la Petite Prairie. J'aimerais que les locataires de cette résidence désireux de co-piloter avec nous ce projet se fassent connaître. Ce projet fera l'objet d'une information spécifique dès que nous aurons recruté un gardien pour le mener à vos côtés.

Je vous souhaite à tous et à toutes de très bonnes vacances !

## Recherche gardien désespérément !



Cela fait maintenant six mois que la SAEM a fait paraître une annonce pour le recrutement de deux gardiens d'immeubles. Nous sommes forcés de constater que malgré les nombreux curriculum-vitae que nous avons reçus, peu correspondaient véritablement au profil recherché.

Nous vous devons cette information pour vous garantir que notre ambition reste inchangée.

Aussi, une nouvelle annonce va prochainement paraître et nos équipes restent motivés quant à l'idée d'attirer de futurs collègues avant la fin d'année.

# Projet compostage

## ➤ Pourquoi faire du compostage ?

Trois bonnes raisons pour s'y mettre :

- Trier ses déchets et faire son compost, un double acte citoyen,
- Recycler les déchets organiques et limiter la pollution,
- Le compost est une source d'humus\* qui contient des engrais à diffusion lente, ce qui est excellent pour la biodiversité !

\* L'humus est la couche supérieure du sol créée, entretenue et modifiée par la décomposition de la matière organique, principalement par l'action combinée des animaux, des bactéries et des champignons du sol.



## ➤ Où, quand, et comment ?

Où ?

- ◇ Partout sur nos résidences où les locataires souhaitent développer cette initiative, notre organisme aidera les locataires à identifier les emplacements et à fournir une aide ponctuelle.
- ◇ Plus spécifiquement, la SAEM Habiter à Yerres portera un premier projet sur la résidence de la Petite Prairie.

Quand ?

Pour ce qui concerne le projet porté par la SAEM Habiter à Yerres, le compost sera initié dès le recrutement d'un gardien d'immeubles.

Comment ?

La Ville de Yerres se chargera de financer et d'installer, avec l'aide du SIVOM, les bacs à compost et aussi des « bio sceau » fournis aux résidents intéressés. Pour nous contacter : [contact@habiter-a-yerres.fr](mailto:contact@habiter-a-yerres.fr)

# Stop aux barbecues

Nous vous rappelons qu'il est interdit **d'organiser des barbecues** sur les balcons, les terrasses et tous les autres lieux inappropriés.

En plus de générer des nuisances sonores et olfactives, vous vous exposez à un risque d'incendie !

